



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 17 janvier 2019**

Le Conseil Municipal, convoqué le 10 janvier 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à partir de la question n° 6), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir de la question n° 5), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 21 incluse), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Sylvie WANLIN.

**Absents :**

M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (à partir de la question n° 22), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN (à partir de la question n° 22), Mme Mina SEBBAH à M. Pascal BONNET.

**OBJET :** 14 - Dispositif Tickets Loisirs Vacances - Bilan 2018 et Reconduction 2019

## Dispositif Tickets Loisirs Vacances Bilan 2018 et Reconduction 2019

**Rapporteur : M. POUJET, Conseiller Municipal Délégué**

	Date	Avis
Commission n° 7	19/12/2018	Favorable unanime

### 1 - Dispositif

Le dispositif Tickets Loisirs Vacances a été mis en œuvre par la Ville de Besançon en 2009, dans l'objectif de répondre aux besoins des familles et des jeunes en matière d'accès aux loisirs et aux vacances.

Ce dispositif, qui s'adresse aux Bisontins disposant de revenus modestes, regroupe différentes aides financières délivrées sous conditions de ressources :

- **Tickets Séjours Vacances :**
  - Tickets Séjours Enfance / Jeunesse : attribués aux enfants et/ou jeunes (0-18 ans) séjournant en centre ou camp de vacances
  - Tickets Séjours Enfance / Jeunesse : attribués aux enfants et/ou jeunes (0-18 ans) séjournant dans une famille
  - Tickets Séjours Familiaux : attribués aux enfants et/ou jeunes (0-18 ans) accompagnés d'un parent pendant leur séjour
- **Tickets Accueils de Loisirs :** attribués aux enfants et/ou jeunes (0-18 ans) fréquentant des accueils de loisirs pendant les vacances scolaires à la journée avec repas
- **Tickets Sports :** attribués aux enfants (scolarisés en élémentaires) pratiquant une activité sportive à l'année dans un club bisontin.
- **Tickets BAFA/BAFD :**
  - Tickets BAFA : attribué à des jeunes (17-25 ans) suivant la formation de base aux métiers de l'animation
  - Tickets BAFD : attribué à des jeunes (21-28 ans) suivant la formation de perfectionnement aux métiers de l'animation.

Ce panel de sept Tickets permet de lutter contre les inégalités d'accès des enfants, des jeunes et des familles aux vacances et aux loisirs sportifs, socio-culturels et éducatifs.

### 2 - Bilan 2018

#### 2.1 - Bilan global du dispositif au 12/12/2018

Au total, 1 439 tickets ont été délivrés en 2018 (1 119 tickets en 2017). La dépense prévisionnelle pour la Ville s'élève à 92 484 €.

Année	Dépense prévisionnelle	Dépense consolidée
2015	93 607 €	87 405 €
2016	88 372 €	85 038 €
2017	91 656 €	87 070 €
2018	92 484 €	86 762 €

On constate chaque année un différentiel entre le nombre de tickets distribués (dépense prévisionnelle) et le montant total des factures effectivement réglées (dépense consolidée) aux prestataires (clubs sportifs, structures d'accueil de loisirs ou de vacances).

Cet écart s'explique par la non-utilisation des tickets :

- soit par les familles (raisons familiales, annulation séjour),
- soit par la non-facturation du prestataire.

Le panel de tickets délivrés a permis à 942 familles, soit 1 343 enfants, d'accéder aux différentes activités proposées (781 familles, 1 119 enfants en 2017). A noter, par rapport à 2017 :

- une très forte augmentation des Tickets Accueil de Loisirs (+ 248 %),
- une légère augmentation des demandes de Tickets Sports,
- une stabilité au niveau des séjours familiaux,
- une légère diminution des séjours enfants en camp ou dans une famille.

D'un point de vue financier, la dépense de la Ville, pour l'ensemble du dispositif, est de 86 762 €, soit une très légère diminution par rapport à 2017 (87 070 €).

## 2.2 - Bilan par Tickets

### **2.2.1 - Séjours Enfance / Jeunesse en centre ou camp de vacances**

On observe une diminution régulière des demandes depuis plusieurs années. En 2018, 125 familles, soit 157 enfants ont bénéficié de cette aide, pour un montant de 6 902 € (138 familles, 186 enfants en 2017). Les familles sont issues majoritairement des quartiers de Clairs-Soleils / Vareilles, Châteaufarine / Planoise et Palente / Orchamps. Les principaux prestataires sont l'ASEP, la MJC Clairs-Soleils, Les Barbox et les PEP 25.

### **2.2.2 - Séjours Enfance / Jeunesse dans une famille**

Seule l'Association des Familles Bisontines (AFB) est partenaire de la Ville. On observe depuis plusieurs années une légère diminution des demandes concernant cette formule qui reste cependant pertinente dans l'offre globale car certaines familles sont très attachées à ce mode de départ pour leurs enfants. Ainsi, en 2018, 29 familles, soit 44 enfants, ont participé à ce type de séjours, pour un montant total attribué par la Ville de 3 280 € (33 familles, 54 enfants en 2017). Les familles bénéficiaires sont majoritairement originaires de Châteaufarine / Planoise, les autres quartiers étant peu représentés.

### **2.2.3 - Séjours familiaux**

74 familles ont perçu cette aide en 2018, soit 163 enfants (73 familles, 119 enfants en 2017) pour un montant de 16 309 €. On constate une stabilité de ce dispositif qui, pour la grande majorité, est sollicité par des familles originaires du quartier Châteaufarine / Planoise. Les principaux partenaires de ce dispositif sont La Roche du Trésor, les campings Grand lac à Clairvaux-les-Lacs et Vert Lagon à Marnay, ainsi que les PEP 25.

### 2.2.4 - Accueil de loisirs

On note en 2018 une augmentation de + 248 % de ces tickets pour 2 raisons :

- l'ouverture du dispositif aux familles dont le QF CAF se situe entre 530 € et 775 €,
- l'ouverture du dispositif à l'ensemble des vacances scolaires (et non aux seules vacances d'été).

233 familles, soit 347 enfants, ont bénéficié de ce soutien de la part de la Ville, représentant un montant de 15 158 € (77 familles, 118 enfants en 2017). Les familles bénéficiaires sont issues majoritairement des quartiers Palente / Orchamps, Chaprais / Cras et Chailluz / Saint-Claude. Les principaux prestataires majoritaires sont la MJC Palente, l'ASEP et le Comité de Quartier de Rosemont / St-Ferjeux.

### 2.2.5 - Sports

439 familles, soit 590 enfants, ont bénéficié de ce dispositif dont la demande ne cesse de croître (+ 110 % par rapport à 2013, soit l'année de lancement de ces tickets). Le montant dépensé est de 44 200 €, ce qui représente environ 50 % du budget global du dispositif Tickets Loisirs. Les principaux partenaires sont l'AS Les Orchamps, le Sporting Club Clemenceau, l'ANB, le PSB Judo, le Dojo Franc-Comtois, PKA, le Handball sport Mahorais et le CPB Lutte.

### 2.2.6 - BAFA/BAFD

En 2018, 40 jeunes ont bénéficié du ticket Jeunes BAFA (57 en 2017). 1 seul a fait le choix d'une formation en internat (50 € supplémentaires). Deux jeunes se sont formés au BAFD. Cet accompagnement financier s'élève à 6 633 € pour la Ville. A noter que la CAF propose également un soutien financier en fonction également du QF.

## 3 - Reconduction 2019

Au vu des éléments de bilan 2018, le dispositif Tickets Loisirs Vacances se révèle globalement positif. Il est donc proposé de le reconduire pour l'année 2019 en y apportant une modification : l'élargissement de la dernière tranche de QF, dont le seuil maximum passera de 775 € à 800 €, en cohérence avec le seuil appliqué par la CAF du Doubs.

Le règlement du dispositif et le modèle de convention de partenariat sont joints en annexe.

M. BIZE, Mme DALPHIN et M. VAN HELLE, élus intéressés, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :**

- de prendre connaissance du bilan 2018 du dispositif Tickets Loisirs Vacances,
- de reconduire ce dispositif pour 2019 en augmentant le seuil QF maximum à 800 €,
- d'approuver le règlement du dispositif applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer les conventions à venir avec les associations partenaires.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 3

Préfecture du Doubs

Reçu le 28 JAN. 2019



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.